



Calcul des UV pour le calcul du salaire du gardien

Par YannP

Bonjour a toutes et a tous

Je suis en train de calculer le salaire pour un gardien catégorie B de notre résidence "horizontale" sur la base de la convention collective nationale gardien d'immeuble 2023.

Notre résidence est composée de 180 appartements repartis par groupe de 6 ce qui fait 30 "pâtés de petites maison" que nous appelons dans notre propre jargon: "lots"

Pour le calcul des UV, la CC parle de lots pour le calcul des UV.

Le local principal retenu ci-après comme élément de référence pour l'attribution des « unités de valeur » de tâches s'entend de chaque local à usage commercial, professionnel ou d'habitation avec ses dépendances traditionnelles comme la cave, la chambre de service et le parking.

Dois je prendre 180 ou 30 comme nombre représentant les lots ?

Je pense 180

Merci d'avance

Cdt

Yann

Par Nihilscio

Bonjour,

Il y a 180 logements donc 180 lots au sens de la collection collective.

Pour la copropriété vous avez également 180 lots principaux.

Par YannP

Merci Nihil

A bientôt :)

Bon WE

Cordialement

Yann

Par YannP

Une dernières Nihil pour ce soir

1ere question

J'arrive a 13 220 UV

Dans la formule

coefficient hiérarchique × 1,5370) + 760 ?] * (nombre d'unités de valeur / 10 000 unités de valeur

Est ce que je plafonne les UV a 10 000 . Il me semble l'avoir lu quelque part.

J'arrête pour ce soir ...

Cordialement

Merci

Par AGeorges

Bonsoir,

Pour demain, vous prenez 13.220.

C'est le taux d'emploi ... vous ne pouvez pas demander à votre gardien de 'faire' 13.220uv et ne lui en compter que 10.000.

Par YannP

Merci Ageorge

Ca marche

Bon we